



Europe Ecologie Nord - Pas de Calais  
212 rue Gambetta - 59000 Lille  
Tél. 03 20 31 64 56  
nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr

Lille, le

**APES – Acteurs pour une économie solidaire**  
Gérard DECHY, Président  
81 bis, rue Gantois  
59000 Lille

## **Modes de financement public des associations**

### **La réponse d'Europe Ecologie Nord-Pas de Calais**

À chacune de vos 5 questions, la réponse est oui.

Avec Europe Ecologie, nous considérons les associations comme des partenaires des politiques publiques régionales, quel que soit leur domaine ou leur taille. Par leur connaissance fine du terrain et des aspirations des habitants, par leur créativité et leur savoir faire, elle sont des interlocuteurs précieux dans l'élaboration de ces politiques. À travers les actions qu'elles mènent, les bénévoles qu'elles réunissent, les énergies qu'elles mobilisent, elle contribuent de manière irremplaçable à la mise en œuvre des politiques régionales.

La subvention est le moyen le plus démocratique pour traduire ce partenariat dans les faits. Ce mode de financement permet de nouer une relation partenariale, au bénéfice de l'intérêt général. La décision est prise par les élus, éclairés de l'avis technique des services. L'action conduite est régulièrement évaluée et l'utilisation des fonds publics contrôlée.

Mettre en concurrence les associations, en leur demandant de répondre à un appel d'offres, fragilise la dynamique créative et freine l'innovation. Comment alors soutenir ce qui n'a pas de prix mais tellement de valeur ? Le lien social renoué à travers une activité citoyenne, les dégâts sur la biodiversité évités grâce à l'action d'une association environnementale, le bien être d'une personne âgée retrouvé grâce à un service de qualité ...

Les notions de Service d'intérêt général (SIEG et SSIG) doivent être utilisées pour permettre le financement par voie de subvention. Plutôt que le marché, c'est le conventionnement pluriannuel qui est à privilégier.

Au contraire du « tout concurrentiel » et de l'esprit de compétition, nous voulons favoriser les démarches de coopération. Par exemple en encourageant les regroupements de structures en vue de répondre à une commande publique. Nous soutiendrons également les réseaux et les initiatives qui visent à promouvoir les comportements coopératifs et à remettre en question les logiques concurrentielles.

Le recours au marché concurrentiel, parfois incontournable, doit être considéré comme un levier pour faire évoluer les comportements : en insérant des clauses éthiques, sociales et environnementales dans ses marchés, la collectivité publique peut influencer positivement le comportement des entreprises et les inciter à s'engager dans une véritable démarche de progrès.

Pour avancer dans cette voie, il nous faudra multiplier les échanges et rencontres entre les associations et les collectivités (Région et autres). En particulier en développant des formations « mixtes », où élus, techniciens des services, experts et associatifs se qualifieront ensemble aux pratiques de coopération et de non concurrence.

Plus largement, des lieux de concertation permanents doivent être recherchés, comme le promeut d'ailleurs la Charte d'engagements réciproques entre la Région et les associations.

**Jean-François CARON**  
Tête de liste *Europe Ecologie Nord-Pas de Calais*

**APPEL AUX LISTES CANDIDATES**  
**/ MODES DE FINANCEMENT PUBLIC DES ASSOCIATIONS**  
(diffusion : 14 et 15 janvier 2010)

La campagne régionale « Y'A LE CHOIX ! » a sensibilisé des élus, techniciens et fonctionnaires comme des associatifs. Elle met l'accent particulièrement sur les modes de financement publics des associations, en complément de multiples campagnes alertant sur l'accroissement des difficultés des associations, plus généralement et nationalement.

« On aura de plus en plus de financements publics d'asso' par appels d'offres concurrentiels : y'a pas le choix », disent de plus en plus d'élus, services et membres d'asso'. C'est faux, juridiquement ; et ce n'est pas acceptable politiquement. D'où, par opposition, le titre de cette campagne.

Un ensemble de débats avec les trois publics interpellés a permis de constater comme la situation est embrouillée. En plus de 30 ans, les subventions se sont alourdies de conventions où les financeurs ajoutent de plus en plus de conditions. Ça peut aller jusqu'à leur dangereuse requalification en prestation de services, par les tribunaux puis les services fiscaux. Par ailleurs, malgré la difficulté de l'exercice, il est possible qu'une collectivité et une asso' conviennent d'un financement d'action par marché non concurrentiel, dans nombre de cas. De plus, il apparaît que les associations sont divisées sur l'invitation à stopper le jeu concurrentiel et ne sont pas toutes prêtes à agir nettement contre la concurrence.

**Pouvez-vous, au nom de votre liste candidate aux élections Régionales de mars 2010 nous préciser pour chacun des points suivants si vous êtes d'accord, pas d'accord et pourquoi :**

- 1.1. - réhabiliter et encourager le financement public par subvention,**
- 1.2. - promouvoir le marché non concurrentiel à chaque fois qu'il est praticable,**
- 1.3. - limiter le recours au marché concurrentiel au strict nécessaire ;**
- 2. soutenir les associations s'engageant à agir contre la concurrence (en leur sein, entr'elles, et vis-à-vis des services publics) ;**
- 3. réaliser avec des collectivités locales et des assos : sensibilisation, conseil et formation à ces pratiques aux élus, fonctionnaires et associatifs.**

En nous adressant une **réponse pour le vendredi 5 février prochain en moins de 1500 signes** (que nous diffuserons) précisément sur ces questions, vous pouvez l'accompagner de tout autre document sur ce thème. Les organisations associatives diverses soussignées diffuseront cet appel et vos réponses dans leurs réseaux associatifs, fédéraux, confédéraux et autres courant février. Puis nous présenterons le tout, fin février, aux médias régionaux. Merci de votre attention. Salutations coopératives.

*Liste des signataires ayant engagé des réflexions et des travaux sur ce thème par ordre alphabétique :*

**APES** (Acteurs pour une Economie Solidaire)

**AROFESF** (Association régionale des Organismes de Formation de l'Economie Sociale et de l'Education Permanente)

**Atelier Condorcet**

**CPCA** (Conférence Permanente des Coordinations Associatives)

**CRESS** (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)

**Fédération des Centres Sociaux du Nord**

**MRES** (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités)

**Rhizomes**

**URIOPSS** (Union Régionale Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux)